



TÉMOIN DE L'AMÉRIQUE.

DIMANCHE 29 JANVIER 1854.

N° 5.

On s'adonne à l'imprimerie
du Gouvernement.
TOME II. PAR AN.
payable par trimestre et
d'avance.

MESSAGER

DE TAHITI.

PARTIE NON OFFICIELLE.

La prise de possession par la France de la Nouvelle-Calédonie, et, nous l'espérons, l'établissement prochain d'une ligne de bateaux à vapeur entre l'Australie et Panama amèneront forcément des relations plus fréquentes entre Sydney et Tahiti. Il nous importe à ce titre de jeter le plus de lumière que nous pourrons sur les circonstances de la navigation entre ces deux points.

On sait que, dans la zone intertropicale de l'Océan-Pacifique les seuls régneants sont de l'ESSE, c'est la conséquence de la rotation de la terre et du son mouvement annel autour du soleil. Il n'y a d'exception à cette règle que dans les parages serrés d'iles ou de grandes terres; là, les perturbations sont souvent si fortes, il souffle si fréquemment dans une certaine saison des vents du nord au sud-ouest en passant par l'est, qu'on a l'impression de qualifier l'hivernage dans les localités du non de mousson de sud-ouest. Ce fait est surtout sensible au milieu des archipels qui forment une sorte de chaîne entre l'Asie et la Nouvelle-Calédonie; l'archipel de Cook, les Tonga, les Samoa, les Fiji, les Nouvelles-Hébrides, sur toute cette route, la mer brisee par de nombreux îlots est plus douce, et dès la saison de l'hivernage, on y éprouve à chaque localité des hivers du nord à l'est, parfois fort tourmentés qui aiment à se dérouler le long de la traversée des parages qui sont rendus dans l'est. La route est donc toute parsemée d'îlots qui vont se rendre de Sydney à Panama; dans la belle saison, il est à dire dans les granges équinoxiales du sud-est, il trouvera la brise moins forte, les vagues moins dures à refouler en reliant les îles et l'affranchir, et dans la saison des pluies il rencontraîtra des brises favorables qui abrégeront sa traversée.

Voilà ce qui nous donne tout à fait l'explication de l'avantage que nous offriront d'un point d'étape excellent pour s'approvisionner de charbon, reposer les équipages et les passagers, et au besoin réparer les plus grandes avaries, ce sera encore la route la plus courte et la moins exposée aux gros tempos.

C'est cette route qui a inspiré la croisière à vapeur le *Catinat*, commandée par M. Lacombe, capitaine de fregate, portant le pavillon de M. le contre-amiral Fauvelier-Despouys, asecréteur de la Nouvelle-Calédonie. Ce bâtimant a pu vérifier en détail les lois que nous venons d'exposer, et en consacrer par expérience et la persistance et les perturbations accidentelles dans les conditions que nous avons signalées. Cet exemple sera suivi, nous n'en pouvons douter, en vingt jours il a exécuté cette traversée, dont le quart au moins a été fait à la voile.

On n'a pas oublié sans faire les scènes de désordre qui ont suivi l'arrivée dernière, la réunion des navires balnéaires aux îles Sandwich. Les équipages descendaient à terre en armes ou poussaient les choses jusqu'à attaquer l'autorité locale; le sang a coulé, l'incident a laissé des traces qui ne sont pas encore effacées; et les navires eux-mêmes échassés par certains sur la rade, ont pu craindre pour leur sécurité. Le Gouvernement en a été ébranlé. Rien de semblable n'a eu lieu chez nous pendant la relâche des balnéaires; ils sont venus cette année en grand nombre. À la demande des capitaines, tantôt les équipages ont eu la permission de courir à terre, tantôt ils ont été obligés d'être rendus à bord après le coup de canon de retrait. Il y a plus de capitaines balnéaires qui veulent assurer au commandement de police un témoignage de leur reconnaissance pour la sécurité dont ils ont joui dans notre port; ils l'ont invitée à un repas de corps, l'ont vivement remerciée de la vigilance et de l'énergie pleine de modération qu'il n'a cessé de mettre dans l'execution des drames derniers; et, après avoir passé un toast au son honneur, lui ont offert un jour à l'avenir d'éciser, comme encouragement et comme marque spéciale de leur considération. Nous faisons des vœux pour que pour une fois, police soumable à celle de Taïti s'établisse dans tous les grands ports soit de guerre, soit de commerce, dans les deux mondes.

NOUVELLES DIVERSES.

Voici le texte de la proclamation adressée par Omer-Pacha à son armée.

Soldats impériaux

« Quant à nous combattions notre ennemi, fermes et courageux, nous ne fûmes pas, et pour nous venir de l'ennemi, nous ferions nos sacrifices notre être, et notre être. Voulez le Coran, nous l'avons juré sur le Coran! Vous êtes vaincu(e) et je ne dirai pas que vous ne sacrifierez votre tête et votre bras pour la religion et pour le gouvernement.

« Mais s'il est parti vous n'avez pas fini pourtant, et je serai présent à l'guerre, qui le dise; car il est trop perilleux de se présenter devant l'ennemi avec de tels hommes... La peur est une maladie du cœur. Celui qui a peur sera employé dans les hôpitaux et à

Assimov: 1. Trans la page.
caractère politiquement (9 p.).

AU COMPTANT.

S'adresser à l'imprimerie du Gouvernement.

d'autres sorties; mais plus tard quelconque bousculade le devra l'emporter sera fusillé.

« Les hommes courageux qui viennent au combat pour la religion et pour le trône qu'ils restent. Leur cœur est uni à Dieu; fidèles à la religion, qui ils se montrent valeureux, Dieu leur donnera certainement la victoire.

« Soldats! purifiez votre cœur, et puis confiez-nous dans l'assistance de Dieu!

« Combats et faisons le sacrifice de nous-mêmes comme nous aimer, et comme ils nous ont légué notre patrie et notre religion, nous devons les léguer à nos fils.

« Vous savez tous que le but de cette vie est de servir dignement Dieu et le Sultan, et de gagner ainsi le ciel.

« Soldats, quelconque a de l'honneur doit penser et servir dans ces sentiments. Dieu nous protège! »

On annonce que le prince Paskiewitch est parti pour l'empêcher le commandement en chef de l'armée d'invasion des provinces danubianes.

— On dirait que l'Empereur et l'Impératrice devaient visiter Londres dans le courant du mois de novembre; où, faisant du monstre officiel des préparatifs splendides pour recevoir leurs majestés.

— Il a été fait, à la recherche du Franklin, cinq expéditions dont les dépenses sont évaluées à 1,692,466 £. En étudiant, si on ajoute à cette somme le chiffre des contributions fournis pendant ces huit dernières années par les Etats-Unis et par des particuliers, on trouvera que la dépense totale monte à un million de dollars.

— Tout est prêt en France pour diriger par terre une expédition sur Constantinople.

— A Paris, les bateaux au lessous de 2000 £ sont exempts de l'impôt mobilier. Toutes les villes importantes de France adoptent successivement ce système.

— L'Empereur a accordé, sur sa cassette une pension de 2,000 £ au père et à la mère du lieutenant de l'escadre Belot, mort glorieusement dans l'expédition entreprise aux régions arctiques. Cette pension sera reversée sur la tête des frères et parents de M. Belot.

— Le Moniteur a publié, dit-on, un article important qui indique chez le gouvernement l'intention d'agir fermement en faveur de la Turquie.

— Quelques troublés, déterminés par la cherté des grains ont eu lieu dans les dépendances.

— Si l'Europe a vraiment travaillé au perfectionnement de sa machine depuis l'époque de ses premières expériences, l'écoulement de ses fravours touche à son terme, et il se propose de partir très prochainement pour l'Europe sur son navire.

— On lit dans le *Titanic*:

« Le gouvernement tire profit, d'entre dans une très élevée de ses instructions à ses chefs militaires, il a été décreté qu'attendre à présent le résultat. Les puissances occidentales ont approuvé, ou tout au moins accepté cette ligne de conduite, et leurs forces navales se trouvent à la portée ainsi qu'à la disposition du Sultan. En conséquence de ces arrangements, on ne doit guère s'attendre à bénéficier de nouvelles ripailles du côté de Constantinople. Presque tout l'intérêt du drame oriental se concentrera autour des deux commandants stationnés sur les îles du Danube.

— Les coups de poing qui rajeunissent Paris, non seulement empêtent bons des nouveaux, mais dérangent les plus belles habitudes. Au café de la République, les joueurs d'échecs ont tenu jusqu'au dernier moment au milieu de la foule des décombres et de la poussière. Edius a été pris d'insérer.

— La guerre continue entre Bolivie et le Pérou.

— Le dernière récolte des vins paraît décidément fort compromise dans les départements du Midi et dans certains cantons du Nord, c'est-à-dire le Lot, le Lot-et-Garonne, le Gers, les Landes et Basses-Pyrénées. Hier tout ce qui avait déjà vigne se trouve doublièrement affecté; la maladie du cep, qui s'est révélée depuis trois ans, a pris tout le long de ces côteaux longtemps bâtie, la proportion d'une calamite. On détermine les vins des crus généraux, et justement reconnaît, de Loun, Saint-Georges, Frontignan, etc., etc., sont en petite quantité qu'on en trouve assez à peine assez pour la table des princes.

— Un cheval a été fait en bois, pour les annives à 10 semaines a été construit sur le Cours-la-Reine et le quai Billy. Le modèle est composé de deux wagons, l'un de quatre pieds, qui sera tiré par un seul cheval, l'autre de six pieds, qui sera tiré par deux chevaux. On a proposé de relais aux Sœurs et Bercy.

GREVE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL.

mis sous le secret.

Session du 25 janvier 1854.

DISPOSITIF.

Considérant que toute personne qui possède un bijou ou autre chose de valeur intrinsèque, et que ce droit ne saurait être d'avantage

confié au procureur impérial, agissant dans l'exercice de ses fonctions et dans l'intervalle de tout.

Considérant qu'il n'est résulté des débats aucune preuve suffisante que madame Maria Chéry ait calomnié par écrit ou qu'il ait été démontré publiquement des propos calomnieux tendant à porter atteinte au sieur Doron, soit dans son honneur, soit dans sa fortune;

Sur ces motifs :

Vu l'article 1382 du Code Napoléon, qui est ainsi concu :

Article 1382 : « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer... »

Vu l'article 159 du Code d'instruction criminelle, qui est ainsi concu :

Article 159, « Si le fait ne présente ni délit ni contravention de police, le tribunal annulera la citation et tout ce qui aura suivi, et statuera sur le même jugement sur les demandes en dommages intérêts... »

Vu l'article 33 du Code pénal, qui est ainsi concu :

Article 33, « La réparation des condamnations à l'amende, aux réparations aux dommages intérêts et aux frais, pourra être prononcée par la voie de la contrainte par corps... »

Vu l'article 7 de l'arrêté local n° 36, qui est ainsi concu :

Article 7, « Toute partie condamnée en police correctionnelle encourra des dépens qui ne seront pas moindres de cinquante francs, et pourront s'élever jusqu'à cent cinquante francs... »

Le tribunal de police correctionnelle, jugeant en dernier ressort,

Acquitte madame Maria Chéry et la renvoie des fins de la plainte en calomnie portée contre elle;

Condamne la partie civile à cinquante francs de dépens, aux frais de la procédure, et à trois cents francs de dommages intérêts envers madame Maria Chéry, pour l'inédition des dépasses et pertes qui lui ont été causées par cette affaire.

Fixe à quinze jours la durée de la contrainte par corps.

Ordonne que le dispositif dudit jugement sera publié dans les journaux de la localité.

pour copie conforme :

Le greffier, Vu DUPOND.

Vu
Le président,
LEBRIGANT.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GENEVE.

26 août. Fregate française *Porteuse*, commandée par M. de Miniac, capitaine de fregate, portant le pavillon de M. le contre-amiral Février-Despouys.

23 décembre. Corvette française *Moselle*, commandée par M. Belland, lieutenant de vaisseau.

25. Aviso à vapeur français *Duroc*, commandé par M. de Lavaissière de Lavergne, lieutenant de vaisseau.

31 janvier. Corvette à vapeur française *Catinet*, commandée par M. Lacombe, capitaine de fregate.

Gouette française *Hydrographe*, désarmée.

Gouette française *Nouvelle*, désarmée.

Gouette française *Pépète*, désarmée.

Gouette française *Kouang*, désarmée.

20 août. Gouette française *Diderot*.

17 septembre. Brigantin *Madalena*.

3 novembre. Trois masts anglais *Trent*, capitaine Collett, en chargement.

20 novembre. Trois masts français *Rio*, capitaine Morand, en partance pour Callao.

13 décembre. Gouette française *Caroline*, capitaine Rousseau, en réparation.

15. Trois masts américains *Contest*, capitaine Brewster, en charge ment.

21. Baleinier américain S. H. Waterman, capitaine Palmer Hall.

22. Baleinier id. *Son*, capitaine Sowell.

23. Trois masts id. *Strata*, capitaine Cutler, se dispose à aborder en carrière.

25. Baleinier id. *Benjamin Tucker*, capitaine Sauds.

27. id. *George Washington*, capitaine Edward, en déchargement.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 15 AU 27 JANVIER 1854.

DATES	PRESSION BAROMÉTRIQUE*		TEMPÉRATURE.			Humidité moyenne en cent. ^o	ETAT GÉNÉRAL DE L'ATMOSPHÈRE.			
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne.		VENTS de la baie.	CIEL.	MER.	Phénomènes particuliers
D. 15	755,400	1,50	23,5	29,5	26,50	82,40	SO f.	Beau.		
M. 16	756,850	1,30	23,3	30,0	26,63	83,20	N. b.	id.		
M. 17	758,062	2,00	23,8	29,6	26,70	82,15	FNE j. b.	Couvert.		
M. 18	758,250	1,45	23,6	29,8	26,53	81,40	E.	Pluvieux.		
J. 19	758,325	2,60	23,3	29,0	26,25	80,90	E. b.	As. Beau.		
V. 20	758,325	3,00	23,8	29,7	26,73	82,65	E. b.	Pluvieux.		
S. 21	757,975	4,60	24,0	30,2	27,10	80,00	E. b.	Beau.		
D. 22	758,200	4,40	23,9	30,6	27,23	84,45	E. b.	id.		
L. 23	758,225	3,90	24,1	30,3	27,45	82,40	E. b.	A grains.		
M. 24	757,985	4,30	23,8	30,9	26,85	85,00	N. b.	id.		
M. 25	758,700	4,75	24,8	30,5	27,65	83,25	NNE j. b.	Beau.		
J. 26	759,850	4,95	24,1	30,0	27,20	82,20	Variable.	Beau.		
V. 27	759,812	4,25	24,2	30,6	27,40	83,15	E. b.	A grains.		